Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_049-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_049

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Culture - Sollicitation de subventions - Plan pluriannuel de rénovation du Corbeau des Mers

Le Corbeau des Mers a fait l'objet d'une campagne de rénovation en 2024. Une mise à jour du plan pluriannuel de travaux a été demandée auprès du chantier du Guip et l'avis de l'expert maritime de la DRAC a été sollicité.

A ce jour la liste des travaux est la suivante mais elle est susceptible d'évolution selon les retours de l'expert, le bateau étant classé monument historique.

Nature des travaux	Montant HT
Tête étrave et préceinte	36 757 €.
Echantillonnage d'origine	48 419 €
Echantillonnage phase 2 – bout dehors	45 033 €
	130 209 €

Afin de solliciter dans les délais les partenaires, il est proposé le plan de financement suivant :

Travaux	Montant	Subventions	Recettes
Tête étrave et préceinte	36 757 €	DRAC (40%)	52 083,60 €
Reprise de l'échantillonage – phase 1	48 419 €	Région Bretagne (20%)	26 041,80 €
Reprise de l'échantillonage – phase 2	45 033 €	Département du Morbihan (20%)	26 041,80 €
		GMVA (50 % du reste à charge)	13 020,90 €
		Reste à charge OBC	13 020,90 €
TOTAL	**130 209 €**	**TOTAL**	**130 209 €**

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_049-DE

- LA SOLLICITATION de la DRAC, de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Morbihan

- L'AUTORISATION du Président ou de son représentant à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

